

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1042 autorisant M. et Mme Enrico Dell'Erba, de nationalité italienne, à acquérir un immeuble sis à Diibouti, plateau du Serpent.

n° 1042

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 juillet 1964

Numéro JO
n° 8 du 01/09/1964

Date du numéro
1 septembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

M. et Mme Enrico Dell'Erba, de nationalité italienne, demeurant à Djibouti, sont autorisés à acquérir un terrain non bâti sis à Djibouti, plateau du Serpent, avenue Pasteur, et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 553, au nom de Mme veuve Norhadian.